

A l'appel de nombreuses associations, syndicats et partis politiques (30 lors de la dernière marche)

Pour l'abrogation de la loi Sécurité globale

Non à une société du contrôle des populations

Non au masquage des violences illégitimes

TOUTES ET TOUS À LA MARCHÉ DES LIBERTÉS

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2020

À 15H DEVANT LA PRÉFECTURE DU MANS

Depuis le Mardi 17 novembre, l'Assemblée Nationale examine la proposition de loi de la majorité gouvernementale sur "la sécurité globale".

Ce texte contient de graves atteintes aux libertés publiques fondamentales comme la liberté de la presse, la liberté d'expression, mais aussi les libertés de circulation, de manifestation, avec le renforcement des moyens de contrôle et de surveillance généralisée de la population.

Les violences dont ont été victimes les migrant.e.s demandeur.euse.s d'asile et



celles et ceux qui les soutiennent, le lundi 23 novembre, à Paris, puis le passage à tabac d'une extrême violence de Michel Zecler, ce producteur de musique noir, dans ses locaux, avec des propos racistes formulés à son encontre, n'auraient pas trouvé écho si ces mesures liberticides avaient été en place.

Dans une telle situation, la saisie de l'IGPN ne peut

constituer une réponse satisfaisante aux menaces que font peser ces violences sur les libertés.

Les mesures de la loi sur la «sécurité globale» viendraient s'ajouter aux diverses restrictions des libertés publiques et au renforcement des moyens de contrôle et de répression accompagnant l'état d'urgence sanitaire qui a été rétabli en octobre et prolongé jusqu'au 16 février 2021.



**MOBILISÉ-E-S JUSQU'AU RETRAIT DE LA LOI SÉCURITÉ GLOBALE!
Un rendez vous déjà fixé pour Samedi 9 janvier 2021**

Pour l'abrogation de la loi Sécurité globale

Non à une société du contrôle des populations

Non au masquage des violences illégitimes

Avec cette prolongation, cela fera, en durée cumulée depuis 2015, près de trois années que la France aura été gouvernée sous un régime de pouvoirs exceptionnels.

Le recul du Gouvernement sur l'article 24, arbre sensé cacher la forêt, martelé à renforts de médias à la solde du Gouvernement, ne doit pas occulter les nombreux autres effets néfastes de cette loi.

D'autres dispositions sont inacceptables comme le transfert des missions régaliennes aux polices municipales, voire sociétés privées, mais aussi la surveillance par drones jusque dans nos foyers.



S'ajoute à cela le fait que vendredi 4 décembre, le Journal officiel a fait paraître plusieurs décrets accentuant les possibilités de fichage de la population, faisant fi des Droits fondamentaux et ne prenant pas en compte les remarques

de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

Cette escalade autoritaire est d'autant plus inquiétante que, sous l'effet combiné de la crise sanitaire, des plans de licenciement, de la poursuite des mesures gouvernementales de déréglementation, de réduction des dépenses publiques, et des contre-réformes remettant en cause les services publics, la situation des salarié.e.s se dégrade à une vitesse alarmante.

Tandis que l'Unédic prévoit près d'un million de privées d'emploi supplémentaires pour la fin de cette année 2020, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté monétaire (1063 euros par mois) pourrait franchir la barre des 10 millions dans la même période.

De trop nombreux-se-s citoyen-ne-s accueilli-e-s par les associations caritatives vivent avec moins de 400 euros par mois .

Et pendant qu'il confine la population et restreint les libertés au nom de l'urgence sanitaire, ce gouvernement poursuit, comme ses prédécesseurs, les mesures de réduction des dépenses de santé supprimant des postes de soignant.e.s, des lits d'hôpitaux(7500 suppressions en 3 ans) laissant les services et les personnels hospitaliers démunis pour contrer l'épidémie de coronavirus.

La répression ne peut être la réponse aux revendications et "l'urgence sanitaire" ne peut justifier la réduction des libertés individuelles et collectives indispensables à l'exercice des libertés syndicales et associatives, à plus forte raison dans une telle situation de crise économique et sociale.

Nos organisations appellent les citoyen-ne-s, les salarié.e.s, les jeunes, les sans emploi et les retraité.e.s à se rassembler, dans le respect des règles de protection sanitaire:

RETRAIT TOTAL DE LA LOI DE SECURITE GLOBALE !